



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réf: SCBD/STTM/JM/RH/VA/74761

27 octobre 2011

NOTIFICATION¹

Opportunité pour commenter les questions nouvelles et émergentes relatives à la conservation et à l'utilisation durable de la biodiversité et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

Madame/Monsieur,

À travers la notification 2011-013 du 19 janvier 2011, les Parties, autres gouvernements et organisations concernées ont été invités à soumettre, d'ici le 15 octobre 2011, des propositions de questions nouvelles et émergentes relatives pour leur éventuelle considération par l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques. Les soumissions reçues à date sont accessibles sur le site Web au <http://www.cbd.int/emerging/>.

Il me fait plaisir de vous inviter à commenter, en préparation à la considération de cet item de l'agenda à la seizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques, à partir des soumissions reçues, en prenant en compte les critères énumérés dans le paragraphe 12 de la [décision IX/29](#), soit :

- (a) L'intérêt de la question dans le contexte de l'application des objectifs de la Convention et ses programmes de travail existants;
- (b) De nouvelles preuves d'incidences imprévues et d'importance pour la diversité biologique;
- (c) L'urgence de régler la situation/l'imminence du risque que pose la question pour l'application efficace de la Convention ainsi que l'ampleur des conséquences réelles et possibles sur la diversité biologique;
- (d) L'étendue géographique actuelle et la propagation possible, y compris la rapidité de la propagation, de la question identifiée relative à la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique;
- (e) Des preuves de l'absence ou de la disponibilité limitée d'outils pour réduire ou atténuer les incidences négatives de la question identifiée sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique;

Aux: Correspondants nationaux CDB, OSASTT, autres gouvernements et organisations concernées

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la
diversité biologique

Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Programme des Nations Unies pour l'Environnement
413 rue Saint-Jacques, Suite 800, Montréal, QC, H2Y 1N9, Canada
Tél : +1 514 288 2220, Fax : +1 514 288 6588
secretariat@cbd.int www.cbd.int



La vie en harmonie, vers le futur
いのちの共生を、未来へ
COP 10 / MOP 5

- (f) L'ampleur des incidences réelles et possibles de la question identifiée sur le bien-être humain;
- (g) L'ampleur des incidences réelles et possibles de la question identifiée sur les secteurs de production et le bien-être économique dans le contexte de la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique;

Veuillez envoyer vos commentaires au plus tard le **20 janvier 2012** par courriel au secretariat@cbd.int

Merci de votre collaboration et soutien continus aux travaux de la Convention.

Je vous prie d'agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ahmed Djoghlaf
Secrétaire exécutif